

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/09/2017

Dossier complet le :

02/10/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0219

1. Intitulé du projet

Création d'un ensemble résidentiel de 8 immeubles dont la surface de plancher est égale à 16 622 m², sur les communes de MELUN et LE MEE-SUR-SEINE (77).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS PROMOTION PICHET

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. PICHET Benoit

RCS / SIRET

4 2 1 | 2 9 1 | 8 9 9 | 0 0 1 5 9

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39	Permis de construire créant une surface de plancher totale de 16 622 m ² et couvrant un terrain d'assiette d'une superficie de 12 895 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de construction consiste en la création de 8 immeubles pour un total de 299 logements, répartis ainsi:

- Bâtiment A : 32 logements, en R+4, d'une SDP de 1 723 m² (T1 à T4),
- Bâtiment B : 39 logements, en R+4, d'une SDP de 1 958 m² (T1 à T3),
- Bâtiment C : 41 logements, en R+4, d'une SDP de 2 595 m² (T1, T3, T4),
- Bâtiment D : 48 logements, en R+4, d'une SDP de 2 535 m² (T1 à T4),
- Bâtiment E : 20 logements, en R+2, d'une SDP de 1 187 m² (T2 à T4),
- Bâtiment F : 51 logements, en R+4, d'une SDP de 2 839 m² (T2 à T4),
- Bâtiment G : 35 logements, en R+4, d'une SDP de 1 910 m² (T1 à T3),
- Bâtiment H : 33 logements, en R+4, d'une SDP de 1 875 m² (T2 à T4).

Il est envisagé la création d'espaces végétalisés et accueillants composés d'espaces verts communs et de jardins privés. L'accès principal à l'ensemble résidentiel se fera depuis l'allée de Corbeil et la sortie au niveau de la rue du Parc. Au total, 340 places de stationnement seront disponibles, 248 en sous-sol desservant par ascenseurs et escaliers le RDC des immeubles, et 99 en aérien. La clinique existante sur le terrain sera démolie avant le démarrage des travaux.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer 8 immeubles groupés totalisant 299 logements en continuité des ensembles résidentiels présents au Sud, à l'Est et à l'Ouest, et pour répondre au besoin en logements d'une commune en croissance.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La construction des 8 immeubles consistera en :

- La démolition des bâtiments de la clinique (évacuation des terres en ISDI, démantèlement de la cuve et purge des terres autour de celle-ci)
- La réalisation du sous sol,
- Le passage des réseaux enterrés d'eaux usées, d'eaux pluviales ainsi que de l'ensemble des réseaux divers (avec terrassements),
- La construction des 8 immeubles (A à G),
- L'aménagement des espaces verts paysagés et des cheminements doux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet vise à créer une zone d'habitation qui s'insère dans le cadre d'une dynamisation du centre-ville de Melun. Il sera accessible au Nord par l'avenue de Corbeil et la sortie s'effectuera au Sud-Est par la rue du Parc.

Le projet connaîtra donc la vie classique d'un ensemble de logements : vie des résidents, déplacements depuis les logements vers les lieux de travail et de loisirs, production de déchets, d'eaux usées, consommation d'eau potable...

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de démolition (Code de l'Urbanisme)

Permis de construire (Code de l'Urbanisme)

Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau pour le rejet des eaux pluviales (Code de l'Environnement)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Assiette du permis de construire :	12 895 m ²
Surface de plancher Bât A - Bât B :	1 723 m ² - 1 958 m ²
Surface de plancher Bât C - Bât D :	2 595 m ² - 2 535 m ²
Surface de plancher Bât E - Bât F :	1 187 m ² - 2 839 m ²
Surface de plancher Bât G - Bât H :	1 910 m ² - 1 875 m ²
Surface de plancher totale :	16 622 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Avenue de Corbeil / rue du Parc /
Allée de Plein Ciel

Commune de MELUN (77)
Cadastre: section AE n°170, 177, 498
et 499

Commune de LE MEE-SUR-SEINE (77)
Cadastre: section BP n°224, 226, 240,
241 et 242

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 38 '42 "E Lat. 48 ° 32 '50 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont situées à l'Est : ZNIEFF1 n°77447001 "Landes de ste-assise et bois de Boissise la bertrand" : à 2 km, ZNIEFF 2 n°77495021 "Bois de Breviande" : 650 m, ZNIEFF 2 n°77447021 "Bois et landes entre Seine port et Melun" : 2 km.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude sites et sols pollués a été réalisée par la société SEMOFI au droit du site, il n'est pas attendu de problématique en lien avec les activités de la Clinique. Cependant, on note la présence d'une cuve enterrée dans le sous-sol permettant l'alimentation d'un groupe électrogène sur le site. Celle-ci devra être démantelée dans les règles de l'art en phase travaux.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les communes de Melun et Le Mée-sur-Seine sont concernées par la ZRE au titre de la nappe de Champigny.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites NATURA 2000 les plus proches sont situés à 3,6 km au Sud : Directive Habitats n°FR1100795 "Massif de Fontainebleau" Directive Oiseaux n°FR1110795 "Massif de Fontainebleau"
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est situé à 400 m au Sud : n°SC6974 "Parc Dubreuil"

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera connecté au réseau d'eau potable public existant. Il s'agira de raccorder 8 immeubles au réseau AEP. Ce raccord sera étudié dans le cadre du permis de construire et fera l'objet d'un accord du gestionnaire dudit réseau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux de démolition issus des bâtiments de la clinique St Jean seront soit réutilisés sur site, soit envoyés vers des filières de traitement appropriées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est actuellement urbanisé (clinique St Jean), ainsi aucun milieu sensible n'a été identifié. Les incidences du projet seront limitées donc à la durée des travaux, la création d'espaces verts et la plantation d'arbres.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impactera pas les ZNIEFF et les sites inscrits/classés. Il n'engendrera aucun prélèvement d'eau, et il est localisé hors zone de protection et de sauvegarde. L'apport de nouvelles populations se traduira par une augmentation du bruit (trafic routier, bruits de voisinage...).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les observations et les interprétations des résultats analytiques de l'étude des sols de SEMOFI suggèrent l'absence de risques sanitaires pour les futurs usagers du site dans le cadre du projet.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera la circulation d'engins de chantier lors de la phase de travaux, cet impact sera temporaire, limité à la phase chantier. Du fait de la création de 8 immeubles, le projet sera à l'origine de la présence de nouveaux habitants dans le secteur, habitants amenés à se déplacer en voiture, mais également des déplacements doux : piétons, cycles et transports en commun.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux pourra entraîner des nuisances sonores temporaires. L'entreprise en charge des travaux organisera son chantier de manière à respecter la législation en vigueur et de réduire au maximum les nuisances.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La phase travaux pourra entrainer des vibrations temporaires. L'entreprise en charge des travaux organisera son chantier de manière à respecter la législation en vigueur et de réduire au maximum les nuisances.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage public sera mis en œuvre sur les cheminements doux et au niveau des entrées des immeubles.</p> <p>Actuellement, on observe des émissions lumineuses sur le site (candélabres de la clinique et stationnements) et à proximité au niveau des ensembles résidentiels et de l'avenue de Corbeil.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant la phase travaux, de faibles émissions de poussières dans l'atmosphère pourront avoir lieu. Celles-ci seront cependant limitées dans le temps, à la durée des travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales issues des immeubles et des cheminements doux seront stockées dans des bassins constitués de modules alvéolaires enterrés sous espaces verts. Ils seront vidangés à débit régulé de 2L/s/ha vers le réseau EP déjà existant sur la parcelle.</p> <p>Les eaux pluviales issues de la voiries et des stationnements aériens et trottoirs seront stockées et infiltrées dans une structure réservoir sous voirie.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de la création d'eaux usées, ces dernières seront collectées par un réseau séparatif propre au projet qui sera connecté au collecteur public existant rue du Parc. Les eaux usées seront ainsi traitées au niveau de la station d'épuration.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La phase travaux pourra entrainer des déchets qui seront triés et évacués dans des filières agréées. L'entreprise en charge des travaux organisera son chantier de manière à respecter la législation en vigueur.</p> <p>Dans le cadre du projet, il sera créé des zones de dépôt des ordures ménagères.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement de cette zone permettra de créer des logements dans le secteur et créer un développement urbain cohérent avec le quartier résidentiel. Le projet engendrera un changement de destination des sols (usage hospitalier devenant résidentiel).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'opération projetée consiste à créer 8 bâtiments collectifs permettant de répondre à la demande de logements sur la commune. L'objectif étant d'optimiser au mieux les possibilités du site tout en créant des espaces verts de qualité.

Le projet se situe en dehors des zonages du patrimoine naturel et n'est pas concerné par la présence de zone humide (terrain totalement artificialisé).

L'étude de pollution des sols a mise en évidence le faible risques sanitaires pour les futurs usagers du site dans le cadre du projet et du fait de démantèlement de la cuve dans le cadre des travaux.

Les eaux pluviales issues du ruissellement sur les surfaces imperméabilisées du projet seront pour en partie collectées et rejetées dans le réseau EP existant ou bien stockées et infiltrées dans une structure réservoir sous voirie (gestion qualitative et quantitative).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Actuellement, les parcelles objet du projet sont occupées par les bâtiments de la Clinique Saint-Jean.

L'opération projetée a été programmée en prenant en compte les enjeux identifiés, tout en respectant l'ensemble des prescriptions. Le projet vise à améliorer la situation actuelle en changeant la destination du site : bâtiments hospitaliers vieillissants en devenant un ensemble résidentiel paysager.

Du fait de la prise en compte dans le projet ou de la faible importance des enjeux, ce projet pourrait être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
7. Présentation du site et du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Pessac

le,

28/09/2017

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



SAS Promotion Fichet - Au capital de 6 000 000 €
N°SIRET 415 235 514 00122 - Code APE 7010Z

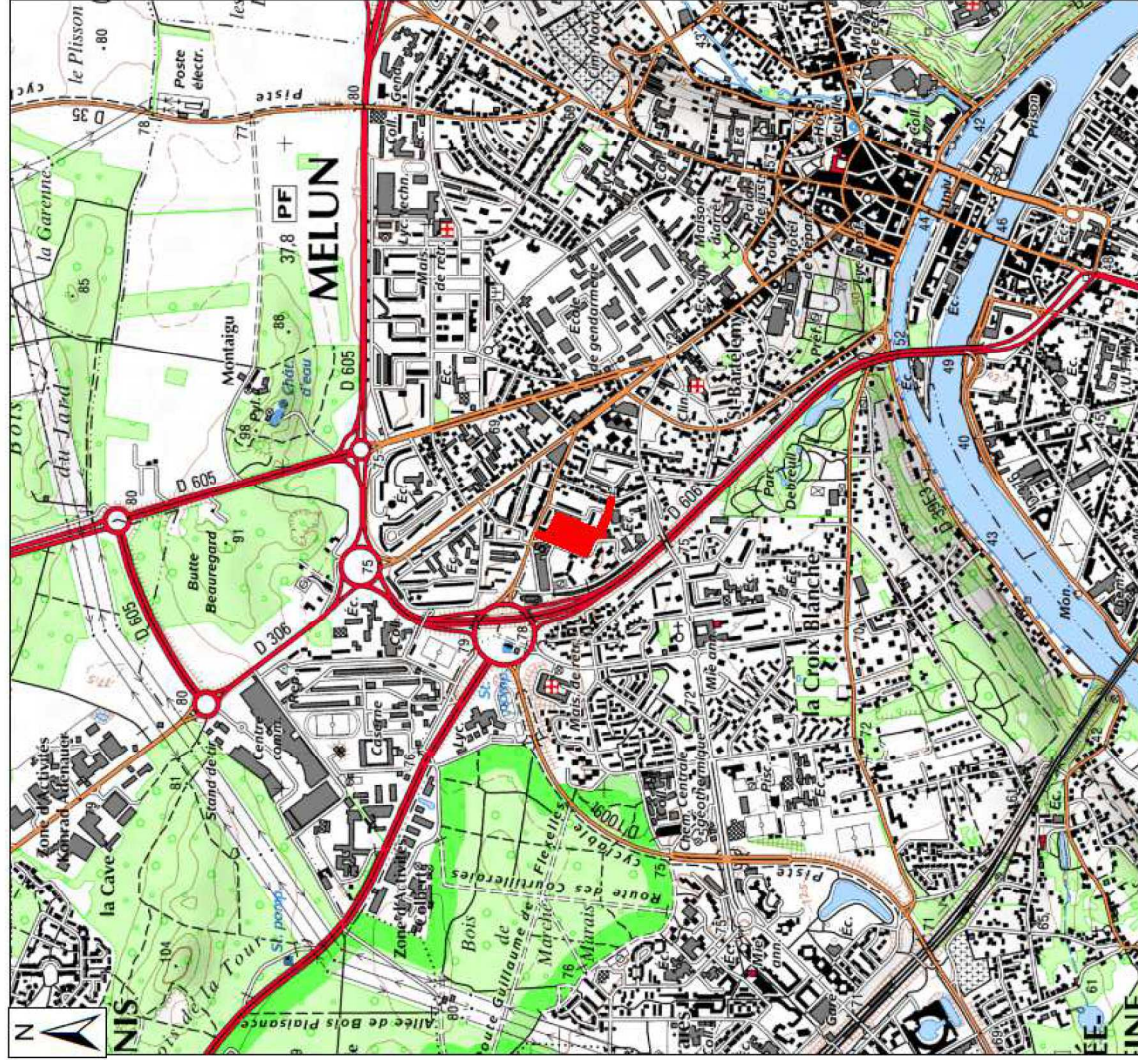
3 Rue des Hautes-Écoles
75008 PARIS

Tél. : 01 55 74 85 02 - Fax : 01 40 07 16 47

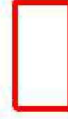
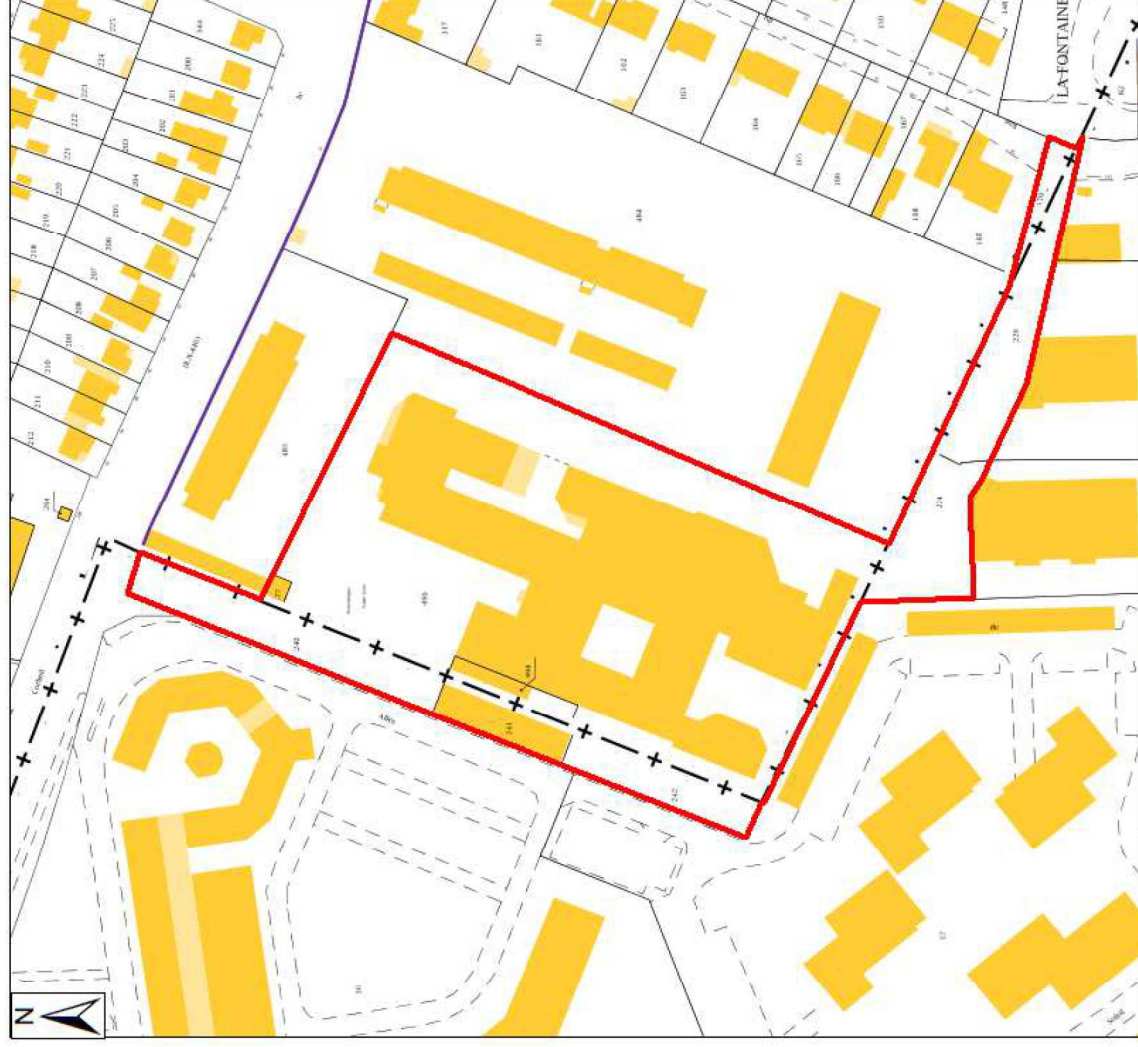
Siège social : 2024 Av. de Casteranne - 33608 PESSAC Cedex

2. LOCALISATION DU SITE

Plan de situation - 2012 (carte IGN)
Echelle 1/ 25 000



Extrait du plan cadastral
Echelle 1/ 2 000



Emprise du projet : 12 753 m²

3. PHOTOGRAPHIES DU SITE ET DES ABORDS

SITE



1



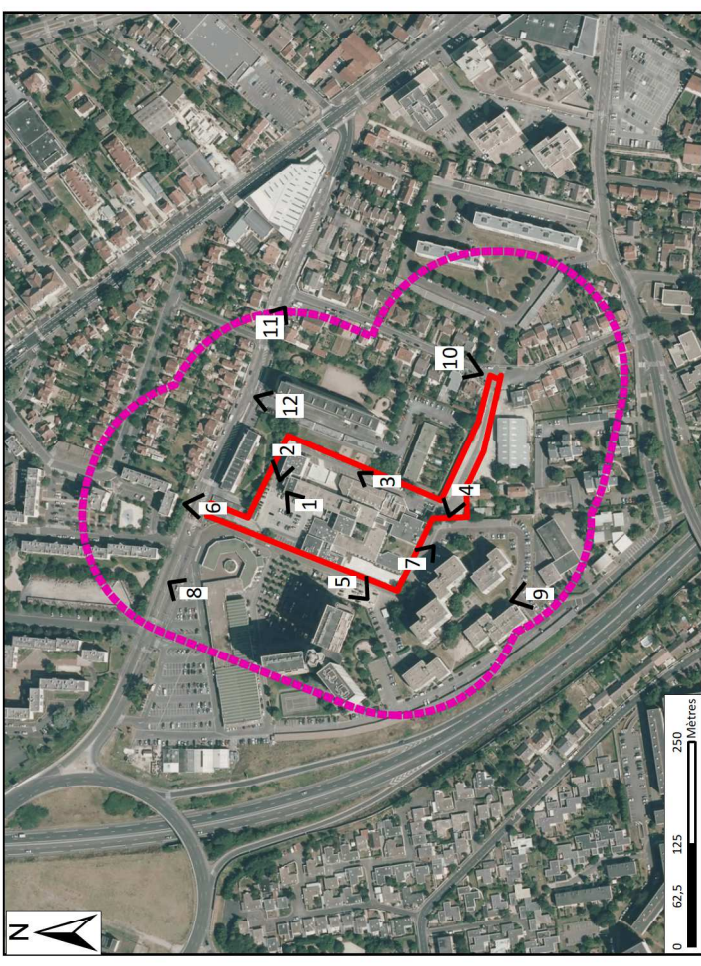
2



3



4



ABORDS



5



6



7



8



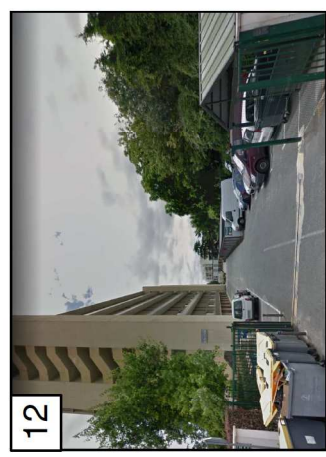
9



10



























11



12

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE RESIDENTIEL - 41 AVENUE DE CORBEIL - 77000 MELUN / 77350 LE MEE SUR SEINE

Légende

-  Arbre conservé (1u)
-  Acer cappadocicum (15u)
4u 12/14 / 6u 14/16 / 3u 18/20 / 2u 20/25
-  Quercus phellos (16u)
4u 12/14 / 6u 14/16 / 4u 18/20 / 2u 20/25
-  Quercus frainetto (19u) 16/18
-  Gleditsia triacanthos 'Inermis' (10u)
3u 12/14 / 3u 14/16 / 2u 18/20 / 2u 20/25
-  Parrotia persica (9u) 16/18
-  Acer griseum (12u)
175/200 (9u) 200/250 (3u)
-  Heptachodium miconioides (7u) 175/200
-  Massif arbustif
-  Haie persistante
-  Callicarpa bodinieri
-  Vivace de sous bois
-  Graminées basses
-  Graminées hautes
-  Gazon
-  Hedera helix 'Algerian Bellecour'
-  Baliveaux
-  Arbres abattus
-  Plantes grimpanes
-  Clôture rigide 1m23
-  Clôture rigide 1m73
-  Portillon
-  Bande stérile sur dalle
-  Bande stérile



6. Localisation du projet vis-à-vis des sites NATURA 2000

